

Mail de Patrick CHAIZE aux élus de l'Ain – 16 septembre 2021

Actualités

Le Sénat souhaite participer au **dialogue avec les citoyens sur le futur de l'Union européenne**, comme y invitent les institutions européennes à travers la "conférence sur l'avenir de l'Europe", qui se déroule du 9 mai 2021 jusqu'au printemps prochain.

Au titre de sa mission spécifique de représentation des collectivités territoriales, consacrée par l'article 24 de la Constitution, le Sénat est particulièrement attentif à la façon dont les territoires voient et vivent l'Europe. Aussi, sa commission des affaires européennes a lancé une **consultation auprès des élus locaux afin de savoir quelle est leur perception de l'Union européenne et quelles sont leurs attentes pour l'avenir de l'Europe**.

Il vous est possible de participer à cette consultation via l'adresse suivante jusqu'au 6 octobre 2021 : participation.senat.fr/avenir-de-leurope-elus-locaux-le-senat-vous-consulte

Les résultats seront présentés à l'automne dans plusieurs départements, lors de réunions de restitution invitant les élus locaux et la presse. Ils alimenteront la contribution du Sénat à l'assemblée plénière de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, qui comprend essentiellement - et à part égale - des députés européens, des parlementaires nationaux et des citoyens.

En vous remerciant sincèrement de votre contribution et restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, mes chers collègues, l'expression de ma considération distinguée.